

Appel du candidat

Examineurs

.P2 – Mise en œuvre.

Epreuve de conduite

Critères	Compétences évaluées	Grille de notation
1. Prise en charge de l'engin 1.1 Vérifications 1.2 Maintenance 1.3 Mise en route 1.4 Déplacement 1.5 Arrêt court instant ou fin de poste	C11 C12 C21 C22 C23 C31 C32	Encercler l'évaluation retenue
		Prise en charge réalisée aucune pénalité
		Non réalisé pénalité moins 20 pt
2. Implantation Respect des tolérances	C33	_____ / 10 pt
3. Méthodes de travail 3.1 Position de l'engin 3.2 Position de l'équipement 3.3 Mode opératoire	C11 C12 C23 C24 C32	_____ / 70 pt
4. Réalisation de l'ouvrage 4.1 Réalisation partielle 4.2 Réalisation totale	C34	_____ / 40 pt
5. Caractéristiques dimensionnelles Respect des cotes selon les tolérances		_____ / 60 pt
6. Sécurité Respect de la sécurité sur le chantier	C23	_____ / 20 pt
TOTAL	 / 200 pt

NOTA : Il est demandé à chaque membre du jury d'évaluer chaque sous-critère et de sommer l'ensemble pour obtenir le total /200.

Observations éventuelles :

Signatures :

Groupement inter académique II	Session 2005	Facultatif : code
Examen et spécialité CAP Conduite d'Engins de Travaux Publics		
Intitulé de l'épreuve EP 2 CAP Mise en œuvre CHARGEUSE PELLETEUSE / BOUTEUR / PELLE HYDRAULIQUE / NIVELEUSE		
GRILLE de NOTATION	Durée 12 H	Coefficient 12
		N° de page sur total 1/1

DEFINITION SUR LES COMPETENCES C1 – C2 – C3

C1. S'INFORMER

11. Collecter des informations.
12. Décoder et analyser des documents.

C2. TRAITER ET DECIDER

21. Choisir des équipements, un outillage, des produits pétroliers, des matériaux.
22. Evaluer des quantités de matériaux, de carburants, de lubrifiants.
23. Organiser, ordonnancer.
24. Traduire graphiquement, oralement ou par écrit, une solution technique.

C3. METTRE EN ŒUVRE, REALISER

31. Assurer l'entretien et la maintenance du matériel et des équipements.
32. Mettre en route, déplacer et arrêter un matériel.
33. Implanter un ouvrage.
34. Réaliser et contrôler l'exécution d'un ouvrage.